

**Certificat d'approbation C.E.E. de modèle
n° F-05-G-0571 du 4 avril 2005**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par décision du 22 août 2001**

DDC/22/F013446-D7

**Compteur d'eau froide ACTARIS
modèle MULTIMAG
versions MSD 15 et MSD 20**

Classe A (position verticale)

Classe B (position horizontale)

Le présent certificat est établi en application de la directive 71/316/C.E.E. du 26 juillet 1971 modifiée par la directive 83/575/C.E.E. du 26 octobre 1983 relative aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique, de la directive 75/33/C.E.E. du 17 décembre 1974 concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives aux compteurs d'eau froide, du décret n° 73-788 du 4 août 1973 modifié par le décret n° 84-1107 du 6 décembre 1984 portant application des prescriptions de la Communauté économique européenne relatives aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique et du décret n° 76-130 du 29 janvier 1976 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : compteurs d'eau froide.

FABRICANT :

ACTARIS – Strada Valcossera – 14100 ASTI – Italie.

DEMANDEUR :

ACTARIS SAS – 9, rue Ampère – 71031 MACON – France.

OBJET :

Le présent certificat renouvelle le certificat d'approbation C.E.E. de modèle n° 95.00.382.002.0 ⁽¹⁾ du 6 avril 1995, complété par les certificats n° 96.00.382.004.0 du 18 mars 1996 ⁽²⁾, n° 01.00.382.005.0 du 13 novembre 2001 et n° F-02-G-097 du 5 juillet 2002, relatifs au compteur d'eau froide ACTARIS modèle MULTIMAG versions MSD 15 et MSD 20.

CARACTERISTIQUES :

Les caractéristiques du compteur d'eau froide ACTARIS modèle MULTIMAG versions MSD 15 et MSD 20 sont identiques à celles définies dans les certificats précités.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires du compteur d'eau froide ACTARIS modèle MULTIMAG versions MSD 15 et MSD 20 sont inchangées. Le signe d'approbation CEE de modèle est le suivant :



CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :

Les conditions particulières de vérification définies dans les certificats précités sont inchangées.

DÉPÔT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire National d'Essais (LNE) sous la référence DDC/22/F013446-D7, chez le fabricant et le demandeur.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 6 avril 2015.

Pour le Directeur général,

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

⁽¹⁾ Revue de métrologie, mai 1995, page 506

⁽²⁾ Revue de métrologie, juin 1996, page 129